FICHES MÉTIERS

Responsable de Vie Scolaire (RVS)

INTERBRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ NON LUCRATIF (EPNL) ET DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ AGRICOLE (OEFMT)

IDCC 3218
IDCC 7520

Métier stable

Édition
2025

AKTO

Informations générales

Finalité / description du métier :

Le / la Responsable de Vie Scolaire (RVS) est responsable de l'organisation et le fonctionnement de la vie scolaire sur les activités d'externat et/ ou d'internat.

Il / elle est généralement rattaché(e) hiérarchiquement au chef d'établissement.

Il / elle encadre les différents intervenants de la vie scolaire, est l'interface entre la vie scolaire et l'ensemble de la communauté éducative ainsi que le lien entre le/les établissements scolaires et les responsables légaux.

Il / elle encadre une équipe d'Educateur(trice)s de Vie Scolaire (EVS) et de Coordinateur(trice)s de Vie Scolaire (CVS) qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de la Vie Scolaire de l'établissement.

Branche :
Etablissements de l'enseignement privé (EEP)

Autres appellations :
- Responsable / cadre éducatif
- Directeur de Vie Scolaire
- CPE (employée uniquement dans le secteur public)
- Préfet (utilisation spécifique)

Code ROME associé :
- K2104 - Éducation et surveillance au sein d''établissements d''enseignement

Différence entre RVS et CVS :

Le/la Responsable de Vie Scolaire (RVS) occupe une fonction d'encadrement supérieur et de pilotage stratégique de la vie scolaire. Il/elle supervise l'ensemble du dispositif de vie scolaire, incluant l'externat et/ou l'internat, et encadre directement les Coordinateur(trice)s de Vie Scolaire (CVS). À la différence du/de la CVS, qui coordonne les équipes au quotidien et veille à la mise en œuvre opérationnelle des activités de vie scolaire sur un ou plusieurs niveaux, le/la RVS a une vision d'ensemble, assure la cohérence des actions éducatives, pilote les ressources humaines de la vie scolaire et est en lien direct avec la direction de l'établissement. Il/elle joue un rôle clé dans la définition des orientations éducatives en lien avec le projet d'établissement.

Activités

- Être responsable de la gestion, du suivi et de l'accompagnement des élèves
- Assurer le lien avec les parties prenantes extérieures
- Organiser l'espace scolaire et la gestion du temps
- Encadrer et manager le service de vie scolaire

Compétences associées aux activités

Être responsable de la gestion, du suivi et de l'accompagnement des élèves

- Piloter la surveillance générale et la sécurité des élèves en faisant respecter le règlement intérieur et les règles de vie en communauté de l'établissement
- Piloter le suivi éducatif individuel et collectif des élèves en utilisant des moyens de communication à l'oral ou à l'écrit (réunions, compte-rendu, tableau d'affichage, ...) et en participant à leur évaluation en lien avec les équipes pédagogiques et éducatives
- Être responsable de la surveillance du comportement des élèves sous l'angle physique et / ou psychologique, détecter les élèves en difficulté ou en ''souffrance'' et les aiguiller vers les services adaptés
- Gérer et suivre les absences et les retards des élèves en synthétisant les données et rédigeant des analyses qui éclairent la prise de décision disciplinaire (prise de rendez-vous avec les représentants légaux, conseil de classe, ajustement du règlement scolaire…)
- Participer à la prévention et à la gestion des conflits entre élèves afin de garantir un environnement propice à l'apprentissage et au développement des élèves

Assurer le lien avec les parties prenantes extérieures

- Entretenir un dialogue constructif et une relation de confiance avec les responsables légaux en organisant notamment des échanges en présentiel ou en distanciel
- Entretenir des échanges réguliers avec les associations des parents d'élèves (organisation de manifestations…)
- Développer et entretenir des liens, partenariats et activités avec les parties prenantes extérieures (périscolaire, autorités de l'ordre public, organismes de formation, associations…) tout en assurant le suivi des actions

Organiser l'espace scolaire et la gestion du temps

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement et le décliner en plan d'action avec les autres services
- Assurer l'élaboration du projet de vie scolaire, encadrer sa réalisation, son animation et son évaluation tout en veillant à respecter le projet d'établissement et le projet éducatif
- Elaborer les plannings, calendriers et fichiers partagés (élèves et/ ou enseignants)
- Co-organiser les divers évènements ponctuant l'année scolaire : examens, journées portes ouvertes, conseils de classes…
- Assister le chef d'établissement dans les aspects administratifs courants de la gestion de la vie scolaire de l'établissement

Encadrer et manager le service de vie scolaire

- Piloter le service de la vie scolaire en veillant au respect des emplois du temps et des activités quotidiennes de l'équipe
- Animer et encadrer une ou plusieurs équipes de vie scolaire (organisation de réunions d'équipe…)
- Concevoir les documents et supports adaptés pour assurer un suivi régulier de l'activité
- Recruter, en lien avec la direction, du personnel de vie scolaire et assurer le suivi professionnel en tenant compte du cadre légal et mener des actions s'y référant (entretiens annuels, plan de formation…)

Domaines de compétences

Savoirs / Connaissances

- Fonctionnement d'un établissement scolaire et de son écosystème
- Gestion administrative
- Connaissance des publics (psychologie des élèves…)
- Suivi éducatif individuel et collectif des élèves
- Réglementation sociale (cadre légal, convention collective…)
- Cadre juridique (code de l'éducation, loi relative au harcèlement, droit à l'image, RGPD, 3PF…)
- Politique éducative (laïcité, harcèlement…)
- Santé Sécurité (PPMS, premier secours, santé mentale, sécurité routière…)

Savoir-faire / Compétences opérationnelles

- Communication écrite et orale
- Surveillance des élèves
- Prise en charge des élèves à besoins particuliers (handicap, comportement, dys…)
- Mobilisation des parties prenantes extérieures et suivi de leur intervention
- Management et pilotage d'équipe
- Animation de réunions
- Pilotage de projets
- Force de proposition pour faire évoluer l'organisation et les process (dont via la participation à des CODIR / COPIL)
- Réalisation de tâches administratives
- Outils informatiques / logiciels (dont scolaires)

Savoir-être / Compétences comportementales

- Autorité et discernement (dont prise de recul par rapport aux situations)
- Ecoute et discrétion (dont respect de la clause de confidentialité)
- Autonomie, adaptabilité et prise d'initiatives
- Sens de l'organisation
- Travail en équipe
- Rigueur et ponctualité
- Gestion des priorités, du temps et des urgences
- Capacité à gérer des situations conflictuelles avec calme et pédagogie
- Capacité relationnelle bienveillante
- Capacité à communiquer de manière adaptée selon les publics (élèves, personnel éducatif, familles et autres partenaires externes)
- Capacité à adopter une posture éducative et institutionnelle
- Capacité à la prise de décisions stratégiques

Contexte professionnel / Conditions d'exercice

- Métier nécessitant de la flexibilité et de l'adaptabilité pour alterner les sujets et interagir avec des interlocuteurs variés
- Travail en journée à horaires réguliers définis par le contrat de travail
- Travail à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement
- Nécessité de respecter les règles de sécurité des biens et des personnes
- Interactions quotidiennes avec les interlocuteurs internes comme externes : professeurs, équipe de vie scolaire, parents, élèves, chef d'établissement, responsables pédagogiques, pastorale, intervenants extérieurs (périscolaire, autorités de l'ordre public, organismes de formation, associations …)…

Prérequis

- Expérience au sein d'un environnement socio-éducatif appréciée
- Formation premier secours
- Absence de notification sur le casier judiciaire

Voies d'accès au métier

- Formation principale formant au métier de RVS : Option encadrement éducatif du Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- Possibilité d'accéder au métier après une expérience significative au sein du service vie scolaire (en tant qu'éducateur(rice) de vie scolaire et/ ou de coordinateur(rice) de vie scolaire) → L'obtention du CQP Coordinateur de vie scolaire (CVS) de niveau 6 est fréquemment réalisée afin de monter en compétences

Possibilités d'évolutions professionnelles

- Possibilité d'évolution vers les fonctions de direction d'établissement, à savoir le métier de coordinateur(trice) opérationnel(le) (adjoint) puis vers le métier de directeur(trice) d'établissement

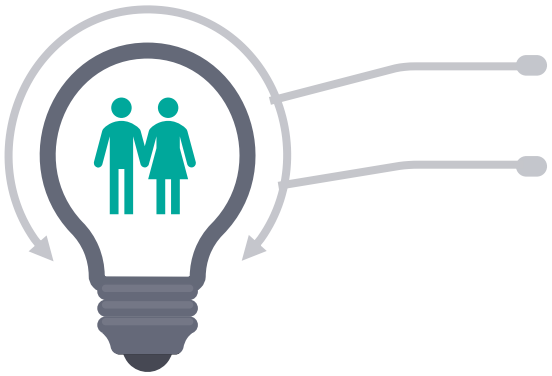

Directeur(trice) d'établissement

Coordinateur(trice) opérationnel(le) (adjoint)

Évolutions prospectives

Chiffres-clés dans l'Interbranches

Profils des Responsables de Vie Scolaire dans l'Interbranches (2022) (1)

~ 2 100 RVS

52% de femmes

46,2 ans d'âge moyen

Besoins en recrutement (2)

Plus de 400 recrutements entre 2024 et 2027

- *Dont ~ 240 remplacements de départs à la retraite*
- *Et ~ 190 remplacements liés au turn over et à la mobilité professionnelle des salariés*

Offres d'emploi (3)

~ 600 offres d'emploi
entre février 2023 et février 2025

Principales tendances d'évolution

Renforcement des responsabilités

- Evolution du champ d'actions et des responsabilités du RVS allant bien au-delà du rôle de « surveillant général » assigné pendant de nombreuses années
- Liens renforcés avec les interlocuteurs internes et externes
- Développement du métier de RVS dans des plus petits établissements, ainsi que dans des établissements primaires pour venir en soutien des chefs d'établissements

Évolution des attentes et comportements des familles

- Posture des familles perçue comme davantage « clientéliste » vis-à-vis de l'école
- Suivi renforcé des parents

Evolution du contexte réglementaire et organisationnel

- Judiciarisation des relations avec les familles et les élèves (traces écrites, contacts physiques encadrés, obligation de communication…)
- Evolution du cadre réglementaire et organisationnel

Usage renforcé des outils numériques

- Développement des outils numériques / digitalisation des établissements (informatisation de l'enseignement, instantanéité des échanges, enjeux de déconnexion)
- Usage du téléphone par les élèves

Évolution des profils et comportements élèves

- Inclusion / gestion d'une diversité de profils & individualisation des parcours
- Prise en compte croissante de la santé mentale

(1) Insee, données BTS 2022, retraitements et estimations Katalyse (à partir d'entretiens et enquête en ligne) ; Les RVS représentent 2 % des effectifs de l'Interbranches en 2022 (sources : Insee, données BTS 2022, retraitements Katalyse).
(2) Estimations Katalyse à partir des données statistiques de branche, des retours d'entretiens et d'enquête en ligne
(3) Textkernel, extraction des données entre février 2023 et février 2025 avec la prise en compte de tous les codes NAF de l'enseignement : NAF 85.1, NAF 85.2, NAF 85.3, NAF 85.4, NAF 85.5, NAF 85.6